LE RAVELLOIS

Votre magazine municipal • **JANVIER 2016** • N° 21

◆ **Dossier**

→ **Les 25 ans du Marché des potiers**

www.ravel63.fr

Agenda 2016

Un grand merci aux bénévoles des 14 associations qui animent le village tout au long de l'année.

Janvier

- 8 Assemblée Générale (AG) Vivre et Sourire
- 10 AG pêche
- 16 Vœux de la Municipalité
- 22 AG Marché des potiers

Février

- 21 Bal Vivre et Sourire
- 27 Randonnée Tennis
- 17 & 24 Activités acti souffle

Mars

- 5 AG Comité de Jumelage
- 10 Tripe Marché des Potiers
- 18 Repas Vivre et Sourire
- 19 Loto Amicale laïque
- Concours pêche à truite

Avril

- 3 Repas CCAS
- 13 & 20 Activités acti souffle
- 30 Carnaval Amicale Laïque
- Enduro de carpes (date à préciser)

Mai

- 8 Commémoration victoire 1945
- 29 Paëlla Vivre et Sourire

Juin

- 25 Kermesse Ecole Amicale Laïque
- Concours pêche au coup enfants et adultes (date à préciser)
- Enduro de carpes (date à préciser)

Juillet

- 2 Kermesse Thé dansant Vivre et Sourire
- 13 Feux d'artifice
- 23 Repas chasse

Août

Septembre

- 17 & 18 Marché des potiers
- Enduro de carpes (date à préciser)

Octobre

- 9 Randonnée Amicale Laïque
- 16 Repas Comité de Jumelage
- 23 Thé dansant Vivre et Sourire

Novembre

- 4 Potée Vivre et Sourire
- 6 Steack Tennis
- 11 Commémoration armistice

Décembre

- 2 & 3 Téléthon
- 4 Repas de Noël des anciens CCAS
- 17 Arbre de noël Ecole Amicale Laïque

L'équipe municipale est heureuse de vous convier à la soirée des vœux organisée le SAMEDI 16 JANVIER à 18 heures à la salle polyvalente

Sommaire

- Budget Tarifs 4
- Urbanisme 5
- Dossier 9/11
  Les 25 ans du marché des potiers
  - Une longue histoire
  - Zoom
  - Extrait du BM 1992
- Dessin 12/13
- Travaux 14/15
  - Travaux entretien communal
  - Ecole
  - Bibliothèque
- Actualités 16
  - Nos commerçants
- Brèves - Associations 17
- Culture 18
  - Rencontre avec Melles Hénon
- Patrimoine 19/22
  - Eglise
  - Fours
- Retour sur 2015 23

Edito

L'année 2015 a été chargée d'une actualité effroyable au niveau national, d'abord avec l'attentat de Charlie Hebdo du 7 janvier et ensuite ceux du 13 novembre. Même si cela paraît éloigné de notre vie locale, c'est la France toute entière qui a été attaquée et ce sont les valeurs de la république qui sont remises en cause. En tant qu'élus, l'équipe municipale et moi-même pensons à toutes les victimes de ces actes de barbarie et à leurs proches.

2015 a aussi été une année électorale importante : les élections départementales se sont déroulées en mars et les élections régionales en décembre. Pour notre nouvelle région, Rhône Alpes Auvergne, les citoyens ont élu Laurent Wauquiez.

Les collectivités territoriales sont au cœur d'une importante réforme depuis 2012, « la réforme territoriale », conduite en plusieurs volets. C'est ainsi que la carte des régions françaises a été redessiné et le nombre de régions françaises est passé de 22 à 13.

La région est la plus grande des collectivités territoriales, elle voit ses compétences élargies et son rôle renforcé. Elle possède des compétences dans le domaine du développement économique : aides aux entreprises, gestion des transports régionaux..., dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle : fonctionnement et entretien des lycées, actions de formation et d'apprentissage, alternance... Mais aussi l'environnement, le tourisme, le sport, la culture, la protection du patrimoine, la gestion des fonds européens, l'aménagement numérique...

En marge de l'actualité nationale, en 2015, Ravel retiendra notamment la 25éme édition du marché des potiers qui s'est déroulé, comme chaque année le troisième week-end de septembre ; je vous invite à consulter notre dossier consacré entièrement à cette manifestation : son histoire et les points forts de cette édition anniversaire.

Concernant notre action, les travaux d'entretien et/ou d'aménagement se poursuivent comme ceux réalisés à l'école ; la classe de CP-CE1 a été rénovée et équipée de mobilier neuf. Vous découvrirez, tous les détails liés aux travaux dans ce bulletin annuel.

Dans cette édition, comme celle de l'année précédente, nous avons souhaité mettre en avant une partie de notre patrimoine communal ; il nous semble important de le répertorier et de le valoriser pour mieux le connaître. Le patrimoine aide à mieux comprendre les conditions de vie des générations qui nous ont précédés, tout comme la transmission de l'histoire aux plus jeunes ; ainsi, mieux connaître notre passé permet de mieux comprendre le présent et d'envisager l'avenir.

Cela m'amène à vous parler des projets envisagés pour 2016.

Nous lancerons une étude pour réaliser la dénomination de nos rues ; nous poursuivrons l'entretien des fossés ; des travaux pourront être menés selon les possibilités financières de la commune. En effet, notre action se poursuivra toujours avec le souci permanent d'efficacité, de bonne gestion et de réussite.

Pour conclure, l'équipe municipale et moi-même souhaitons remercier l'ensemble des agents municipaux qui assurent leurs missions avec implication et intérêt.

Enfin, pour fêter la nouvelle année, le conseil municipal et moi-même sommes heureux de convier toutes les Ravelloises et tous les Ravellois à la soirée des vœux le samedi 16 janvier à 18 h à la salle polyvalente.

Avec toute l'équipe municipale je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2016. ■

Didier BLANC

INFOS PRATIQUES MAIRIE

Secrétaire : M. Michel Seguin

Tél. 04 73 68 44 74 - Mail : mairiederavel@wanaddo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 14 h à 17 h - Mardi et jeudi de 9 h à 12 h

Mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Budget tarifs

Le budget en un clin d'œil

BUDGET PRIMITIF GLOBAL 2015	**746 378,53 €**
• Budget de fonctionnement	551 679,00 €
• Budget d'investissement	194 699,53 €
BUDGET D'ASSAINISSEMENT	
• Budget d'exploitation	44 000,00 €
• Budget d'investissement	145 530,50 €
BUDGET DU CCAS	6 700,00 €

Pas de hausse des taux en 2015

Taxe d'habitation..... 13 % **Taxe foncier bâti ..... 18,71 %** **Taxe foncier non bâti.... 121,06 %**

TARIFS COMMUNAUX *depuis le 1er septembre 2015*

• Cantine :
- Ticket adulte : 4,60 €
- Ticket enfant : 2,20 €

• Garderie :
- Matin ou après-midi : 1,60 €
- Matin et après-midi : 2,35 €

• Location de salle par jour :
- Salle des mariages : 40 €
  Caution : 100 €

• Concession au cimetière municipal : *(prix au m² superficiel)*
- 50 ans : **55 €** - 30 ans : **35 €** - 15 ans : **20 €**

• Location dépositoire par jour :
- Pendant les trois premiers mois : 1,50 €
- Après les trois premiers mois : 4 €

• Columbarium : *(concession de 30 ans)*
- 1 case de 2 urnes : 330 €
- 1 case de 3 urnes : 495 €
- 1 case de 4 urnes : 660 €

• Participation à l'assainissement collectif : 250 €

• Droit de place :
- Commerçants le mercredi matin : 25 €
- Marché des Potiers (pour le week-end) :
  ■ Artisans potiers : 110 €
  ■ Débits de boissons /commerçants : 60 €

TARIFS DE LOCATION DES SALLES

Salle polyvalente

HABITANTS DE RAVEL	HORS COMMUNE
190 €	***400 €***
Vaisselle gratuite	*Vaisselle **80 €***
Chauffage* pour tous du 01/10 au 30/04 : ***50 €***	
Caution : ***500 €***	

Salle des fêtes du bourg

HABITANTS DE RAVEL
107 €
Vaisselle gratuite
Chauffage* pour tous du 01/10 au 30/04 : ***40 €***
Caution : ***150 €***

** Gratuit pour les associations*

Instruction des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1er juillet 2015, le nouveau service Application Droits des Sols (ADS) a pris le relais de la direction Départementale des Territoires (DDT).
Le service ADS a été créé par la communauté de communes Entre Dore et Allier suite au désengagement de l'Etat en matière d'assistance aux collectivités territoriales dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme : permis de construire, de démolir, d'aménager, déclarations préalables et certificats d'urbanisme opérationnels.
Pour vous, la procédure reste la même, votre interlocuteur reste votre mairie.

Déclaration de travaux

Quelque soit la destination de l'ouvrage, une déclaration préalable est exigée si vos travaux créent entre 5 m² et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.

Permis de construire

Un permis de construire est exigé si les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m².

Un permis est également exigé si les travaux :

- ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment,
- lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un bâtiment agricole en local d'habitation).

Taxe aménagement

La taxe d'aménagement (TA) est venue se substituer à un ensemble d'autres impôts depuis mars 2012.

Beaucoup d'entre vous ont des difficultés à comprendre son mode de calcul, c'est pour cela qu'il nous a semblé important de vous donner plus d'explications.

Ainsi, elle est appliquée à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager y compris les demandes modificatives, déclaration préalable), et qui changent la destination des locaux dans le cas des exploitations agricoles.

La surface taxable qui sert de base au calcul correspond à la somme des surfaces closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des façades.

CONSTITUENT LA SURFACE TAXABLE :

Tous les bâtiments (y compris les combles, celliers, caves, dès lors qu'ils dépassent 1,80m de hauteur sous plafond)

Depuis 2016, à Ravel, sont exonérées :

- les annexes (abris de jardin, pigeonnier, colombier)
- les surfaces de construction (au delà de 100 m² dans la limite de 50 % de leur surface) pour résidence principale financée par un prêt à taux zéro (PTZ)

Certains ouvrages sont soumis à la taxe de façon forfaitaire par emplacement (piscine, place de stationnement extérieure, panneau solaire au sol…)

Pour la part communale, cette taxe est instituée par délibération du conseil municipal. Son taux est de 6,4 % et est composée de 3 parts (communale : 5 % à Ravel, départementale : 1 % Puy-de-Dôme et la redevance d'archéologie préventive : 0,4 %).

MODE DE CALCUL :

Surface taxable x valeur forfaitaire x taux

Les valeurs forfaitaires sont calculées chaque année en fonction de l'indice du coût de la construction (701 € en 2016)

Un abattement de 50 % est prévu pour les 100 premiers m² de l'habitation principale.

Valeurs forfaitaires pour les installations et aménagements :

- 2 000 € par place de stationnement extérieur
- 200 € le m² de surface du bassin de piscine
- 10 € le m² de surface de panneau solaire
- 3 000 € par emplacement de tente, caravane, résidence mobile
- 10 000 € par habitation légère de loisirs
- 3 000 € par éolienne de plus de 12 mètres

Exemple de calcul

Pour une habitation principale de 160 m² :

100 x 356 x 6,4 % = 2 278,40 €
60 x 712 x 6,4 % = 2 734,08 €

Total = 5 012,48 €

LE MARCHÉ DES POTIERS DE RAVEL : déjà une longue histoire !

Le premier marché des potiers a eu lieu en septembre 1991 et depuis la même histoire se renouvelle chaque année : le troisième week-end de septembre des potiers venus majoritairement de toute la France installent leur stand et le meilleur de leur production.
On assiste ensuite à un balai incessant de visiteurs pendant 2 jours dans les rues de notre village. Ces visiteurs sont de tout type : certains sont en ballade et découvrent à cette occasion notre village, d'autres viennent avec l'intention de ramener quelques pièces pour agrémenter leur quotidien, et parmi eux des regards plus avertis sont à la recherche d'un volume, d'une forme ou d'un décors plus spécifiques.

En septembre 1991, une quinzaine de potiers seront présents et plus de 5000 visiteurs déambuleront dans nos rues.

Devant cette réussite et l'engouement que cette manifestation a suscité dans tout le village, la manifestation sera renouvelée l'année suivante : « le marché des potiers de Ravel » est né !!

La deuxième édition ne fera que renforcer l'attrait déjà suscité, Ravel accueillera dès 1992 plus de 20 000 visiteurs !

L'idée de ce marché des potiers est née au sein du conseil municipal de l'époque animé de la volonté de rendre le village dynamique et de l'ouvrir sur l'extérieur.

Le projet a été porté par l'investissement de personnes qui ont eu la volonté de s'entourer de professionnels, pour garantir quelques exigences afin que la manifestation soit de qualité. Ainsi, Didier Marty, potier installé à Lezoux depuis 1988 et toujours en activité, a été un acteur incontournable de la manifestation pendant les 24 premières années. Son regard professionnel a été un gage de qualité. Depuis la 25ème édition, Emmanuelle Bideau, potière installée à Royat, et Sandrine Plante-Rougeol, sculptrice réaliste à Sauxillanges, créatrice de « L' Atelier Terres Passion », ont pris le relais de Didier à la vice présidence du comité.

Un des premiers marchés

La longévité du marché tient à l'équilibre toujours recherché entre l'intérêt des visiteurs et celui des potiers.

Cela commence par la sélection, le nombre d'emplacements est limité, il revient ainsi au comité de sélectionner les 34 potiers, céramistes et sculpteurs qui pourront présenter leur production. La sélection est rigoureuse pour, à la fois, montrer des réalisations aux techniques et argiles hétéroclites : des pièces utilitaires, des pièces de décoration, des objets plus personnels, parfois des œuvres…. mais toutes à travers des productions de qualité. L'objectif est, bien sûr, de satisfaire le visiteur par l'effet esthétique et la découverte de pièces inédites, mais aussi de permettre aux potiers, qui sont des professionnels, de tirer un bénéfice de leur week-end à Ravel ; ce sont des artisans, ils vivent de leur production, de leur passion.
Cette passion qu'ils savent partager en expliquant leur travail aux visiteurs, également avec des animations qui ont permis au fil de toutes ces années, de découvrir le tournage, le modelage, certains mode de cuisson…et aussi d'avoir la possibilité de « mettre la main à la pâte » en créant des œuvres collectives.

Les organisateurs ont également pensé aux enfants en leur dédiant des ateliers spécifiques qui, les premières années, ont été animés par des bénévoles du comité. Il a aussi été fréquent que les enseignants de notre école s'impliquent en accueillant des animations au sein de leur classe.

Les conditions ont été réunies pour que la manifestation soit une réussite, et cela dure depuis 25 ans !! Et quand le plateau télé du journal régional de France 3 s'installe au marché, on peut parler de succès !!! Cela témoigne de l'envergure de la manifestation et de l'intérêt qu'elle suscite auprès du grand public mais aussi des professionnels.

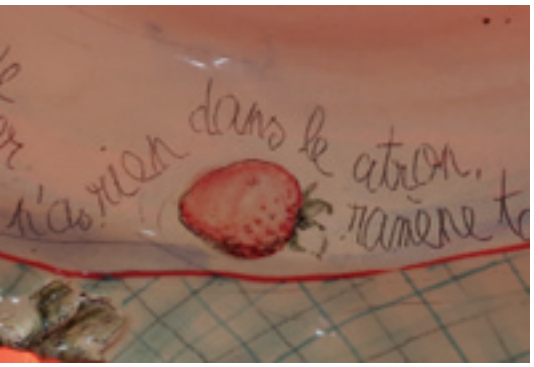

COMMENT EXPLIQUER UN TEL SUCCÈS À RAVEL ?

L'idée de créer un marché des potiers à Ravel était plutôt originale, puisque à l'époque, il n'y avait pas de marché de ce type dans le Puy-de-Dôme ; l'idée était donc plutôt inédite.

Et puis, Ravel est une terre de potiers, depuis plusieurs siècles, son histoire révèle des liens fort avec des métiers en lien avec l'exploitation de la terre : les briqueteries, les faïences... Il faut croire que cela avait sûrement du sens pour les ravellois, ils se sont reconnus dans cette manifestation.

Les habitants ont fait preuve de beaucoup de volonté et d'implication pour rendre leur village attractif et accueillant à cette occasion, certains se sont investis dans l'organisation de la manifestation

dans le cadre du comité d'organisation, d'autres ont apporté leur aide pour l'installation... au bout de 2 ans, ils ouvriront même leurs portes pour héberger les potiers. Leur engouement a toujours été là ! Pour stoker des pièces dans une grange, pour prêter des pièces afin d'organiser l'exposition annuelle du marché...

Cette exposition était organisée chaque année, selon un thème différent ; de la même façon, la municipalité a proposé chaque année (sauf en 2015) un concours invitant les potiers à présenter une pièce selon un thème choisi.

Les commerçants ont eux-aussi toujours joué un rôle important en s'adaptant à l'afflux important et en proposant des services et des prestations de qualité.

Le soutien financier apporté notamment, par le conseil départemental (général à l'époque) a favorisé aussi le développement du marché qui a rapidement été considéré comme une manifestation « d'intérêt départemental ».

Le marché des potiers est ainsi un lieu de rencontres et de convivialité, Ravel doit la réussite de cette manifestation à la somme de l'investissement de personnes aux compétences diverses et à la volonté unique d'animer et de développer leur village.

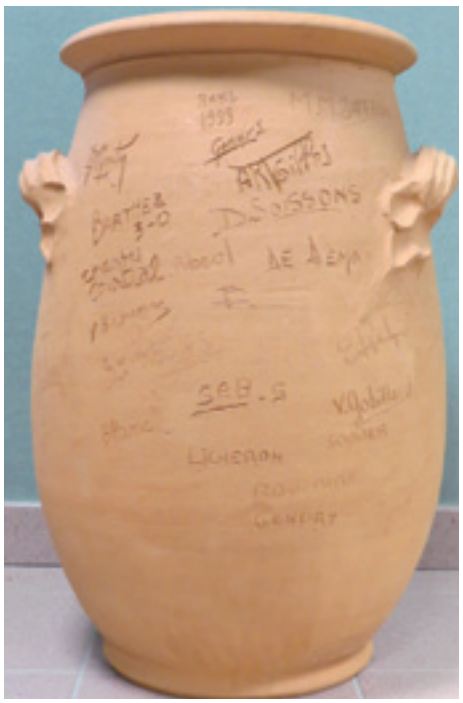

Jarre exécutée «à la corde» lors du marché en 1999 par Gilles Durand, potier à Aix-les-Bains. Cette technique, très ancienne consiste à appliquer l'argile sur un noyau de corde enroulée, puis déroulée après quelques heures.

ZOOM sur la 25e édition

Conférence de presse à l'espace Renan en présence de Didier Blanc, maire de Ravel

Discours à l'occasion du vin d'honneur

Emission France Bleue

Le comité d'organisation

Pour ses 25 ans, le marché des potiers de Ravel a innové dans plusieurs directions :

Dans sa communication tout d'abord !

Le comité travaille désormais avec une agence de communication basée à Lempdes, pour toucher progressivement un nouveau public.

L'affiche a aussi été modernisée tout en conservant son identité, le dossier de presse entièrement refondu. Le comité a utilisé de nouveaux moyens de communication : conférence de presse, spots radio et émissions en direct, référencement sur le web et grande nouveauté : lancement d'une page Facebook que nous vous invitons à consulter :
https://www.facebook.com/MarchePotiersRavel/

Plus de partenaires !

Les partenariats se sont étoffés sur le plan local. Le comité s'est ainsi associé au Musée de la Céramique, qui a gracieusement offert à 20 visiteurs des entrées gratuites au musée.

Des liens avec l'école ont pu être repris, puisque les enfants de l'école maternelle ont pu bénéficier d'une animation terre, qui a donné lieu à une très belle production, présentée pendant le temps du marché.

Et surtout, la 25e édition du marché a bénéficié de l'enthousiasme des nouveaux propriétaires du château, Messieurs Achkar et Charrière, qui ont accepté de mettre à la disposition des visiteurs leur collection d'objets en céramique produits par l'ancienne fabrique du château. Ces pièces ont été exposées dans la salle des gardes ouverte spécialement pour l'occasion. La navette organisée toutes les heures pour y monter a connu un grand succès.

Du côté des animations !

- La présence d'un groupe de jazz-rock pour égayer le vin d'honneur.
- La réalisation d'une œuvre collective :
  Le marché de potiers de Ravel a invité tous les visiteurs à mettre la main à la terre, petits et grand ont pu s'initier à la poterie et ainsi laisser une trace dans l'argile ! Animation encadrée par Emmanuelle Bideau et Sandrine Plante-Rougeol.
- Trois expositions pour retracer les 25 ans d'existence du marché :
  • Dans l'église, deux expositions anniversaire
  - la première a regroupé les 24 pièces ayant reçu le prix de la municipalité des éditions précédentes et a aussi rendu hommage aux potiers récompensés jusqu'à présent.
  - la seconde a réuni les pièces offertes par les céramistes aux habitants depuis 25 ans. En effet, les potiers ont, parfois, offert aux habitants, qui les ont accueillis ou hébergés, une de leurs œuvres.
  • Au marché : un endroit a été réservé à l'exposition des travaux des enfants de l'école de Ravel.

Le prix du public

Jean-Pierre Petit, de l'atelier «au grès des lutins» en Charente, a remporté le prix du public.

Très surpris et ému dimanche soir lorsqu'il a appris le résultat du dépouillement des votes, Jean-Pierre a confié combien il était sensible à cette reconnaissance du public, car «on ne travaille pas que pour soi» a-t-il doucement glissé.

Comme chaque année, la municipalité prime une pièce, contrairement aux années précédentes, le concours ne s'inscrivait pas le cadre d'un thème.

Perrine Bettler a été récompensée pour la qualité de l'ensemble de sa production, cette potière travaille une porcelaine très fine et épurée dans son atelier «terre et fer» de Vincelottes dans l'Yonne.

Le jury, constitué de membres de la profession, de membres du conseil municipal et du président du comité, a remis le prix à Perrine Bettler, samedi lors du vin d'honneur, devant les élus locaux, ses confrères et consœurs potiers et de nombreux habitants de Ravel.

L'émotion de Perrine était palpable et nous souhaitons que ce prix soit pour elle un encouragement à poursuivre son travail avec la même exigence.

Le mot du président du comité d'organisation des potiers, Fabrice FERY

« Le comité d'organisation adresse ses chaleureux remerciements à l'ensemble des participants à la réussite de cette manifestation et plus particulièrement aux bénévoles, à la municipalité et aux propriétaires du château.

L'assemblée générale du comité d'organisation aura lieu vendredi 22 janvier à 20 h dans l'ancienne salle des fêtes à côté de l'école. Les nouveautés de l'édition 2015 ont mis en évidence que nous devions étoffer notre équipe si nous voulons continuer à avancer. Nous sommes donc à la recherche de personnes et d'idées nouvelles. Si vous voulez nous rejoindre, c'est vraiment le bon moment que vous soyez intéressé(e) par la poterie ou par la vie associative.

Si la communication vous branche, si vous avez envie de découvrir le travail avec une agence ou si vous aimeriez animer une page Facebook...

Si vous souhaitez simplement en savoir plus sur notre association ou si avez des suggestions à faire... Et même si votre unique envie est de passer un bon moment !

N'hésitez pas à venir nous voir, nous serions très heureux de faire votre connaissance. »

Extrait du BM 1992

PREMIER MARCHÉ DES POTIERS
21 et 22 septembre 1991

SAMEDI :

Ce matin là, Ravel se tournant vers son passé de village de potiers reçoit une vingtaine d'artistes venant de toutes régions.

Depuis 7 heures, la place de l'église s'anime, se modifie, se pare. De la théière à l'encrier, du gré au raku, toutes sortes d'objets attrayants sont présentés.

Une atmosphère aussi intense règne en salle de gymnastique où sont exposées des poteries anciennes. Entre autres : des copies gallo-romaines, des fragments de poteries trouvés sur le site archéologique de Lezoux et surtout au grand plaisir des Ravellois des poteries fabriquées par la famille Chanet, prêtées par les villageois.

Tout au long de la journée, de nombreux visiteurs, curieux, passionnés affluent formant de petits groupes de la salle d'exposition au marché. Des démonstrations de modélage exécutées durant tout le week-end par des potiers émerveillent les écoliers de Ravel et les visiteurs.

Un vin d'honneur offert par la municipalité auquel sont invités des personnalités, des Maires des communes avoisinantes, les touristes, annonce une fin de soirée sans nuage mais le ciel en a décidé autrement.

Un repas très apprécié par les potiers et les habitants de Ravel clôture cette première journée de marché.

DIMANCHE :

Même les Ravellois n'en reviennent pas. La place du marché est à son comble, plus de 5000 visiteurs qui n'hésitent pas à se garer à l'autre bout du village, se glissent autour des stands, interrogent les artistes, s'offrent une poterie, s'amoncellent à la salle de l'exposition.

Les potiers quittent Ravel satisfaits, remerciant M. le Maire et les Ravellois pour leur accueil et leur sympathie alors pourquoi ne pas recommencer, nous nous donnons rendez-vous pour le 2ème marché des potiers les 19 et 20 septembre 1992.

- Une subvention du Conseil Général accordée à la Municipalité,
- des supports publicitaires du Conseil Général, de la société carrelages et céramiques d'Auvergne située à Ravel,
- la participation financière des potiers (emplacement),
- la vente de pin's par les commerçant de Ravel et à la salle de l'exposition,

ont permis à un Comité d'organisation composé de membres de la Municipalité et de volontaires, aidés par M. MARTY, potier à Lezoux de

- contacter des artistes ou artisans-potiers itinérants,
- lancer une campagne publicitaire par journaux, radio, télévision, affiches et prospectus.

Nous remercions toutes les personnes qui ont apporté leur concours à l'organisation de ce week-end, ainsi que toutes celles qui ont prêté des pièces personnelles comme le Comité archéologique de Lezoux et Monsieur Laurent, antiquaire à Vic le Comte.

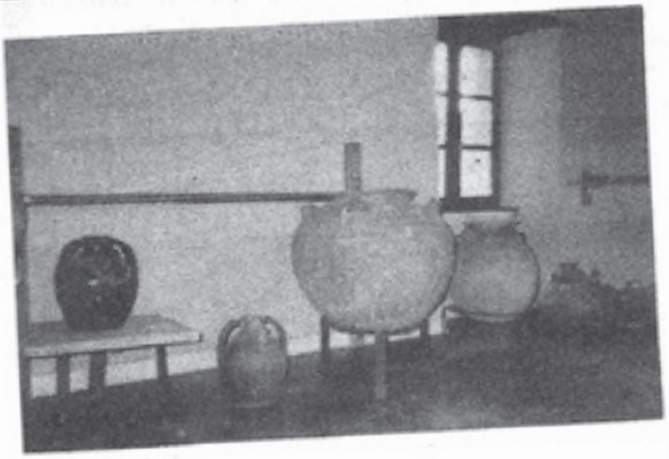

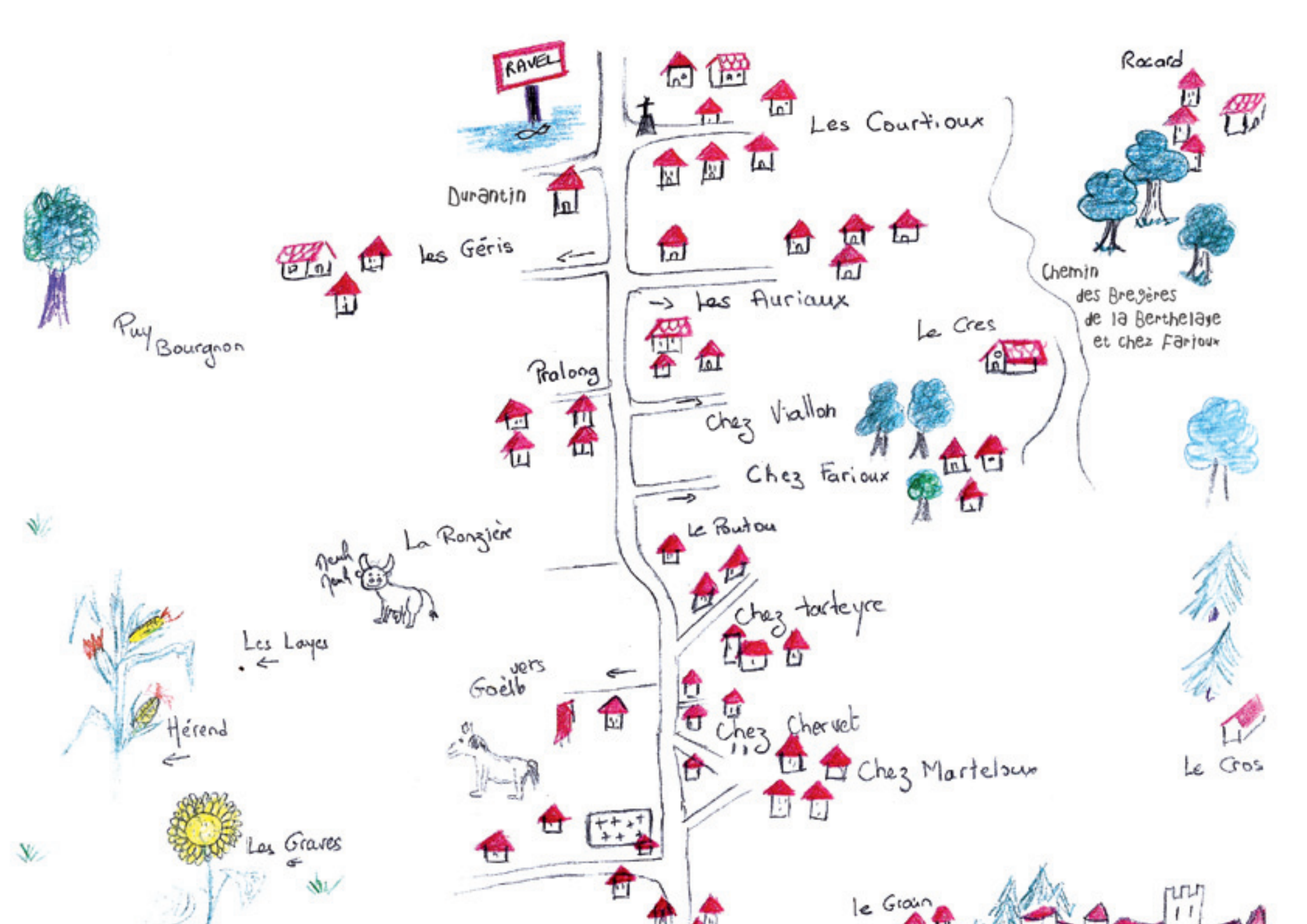
RAVEL
Les Courtioux
Durantin
Les Géris
Puy Bourgnon
Pralong
Les Auriaux
Le Cres
Chez Viallon
Chez Farioux
Chemin des Bregères de la Berthelaye et chez Farioux
Le Boutou
La Ronzière
Chez tarteyre
Les Layes
vers Goélb
Chez Chervet
Chez Martelsou
Hérend
Le Gros
Les Graves
le Grain

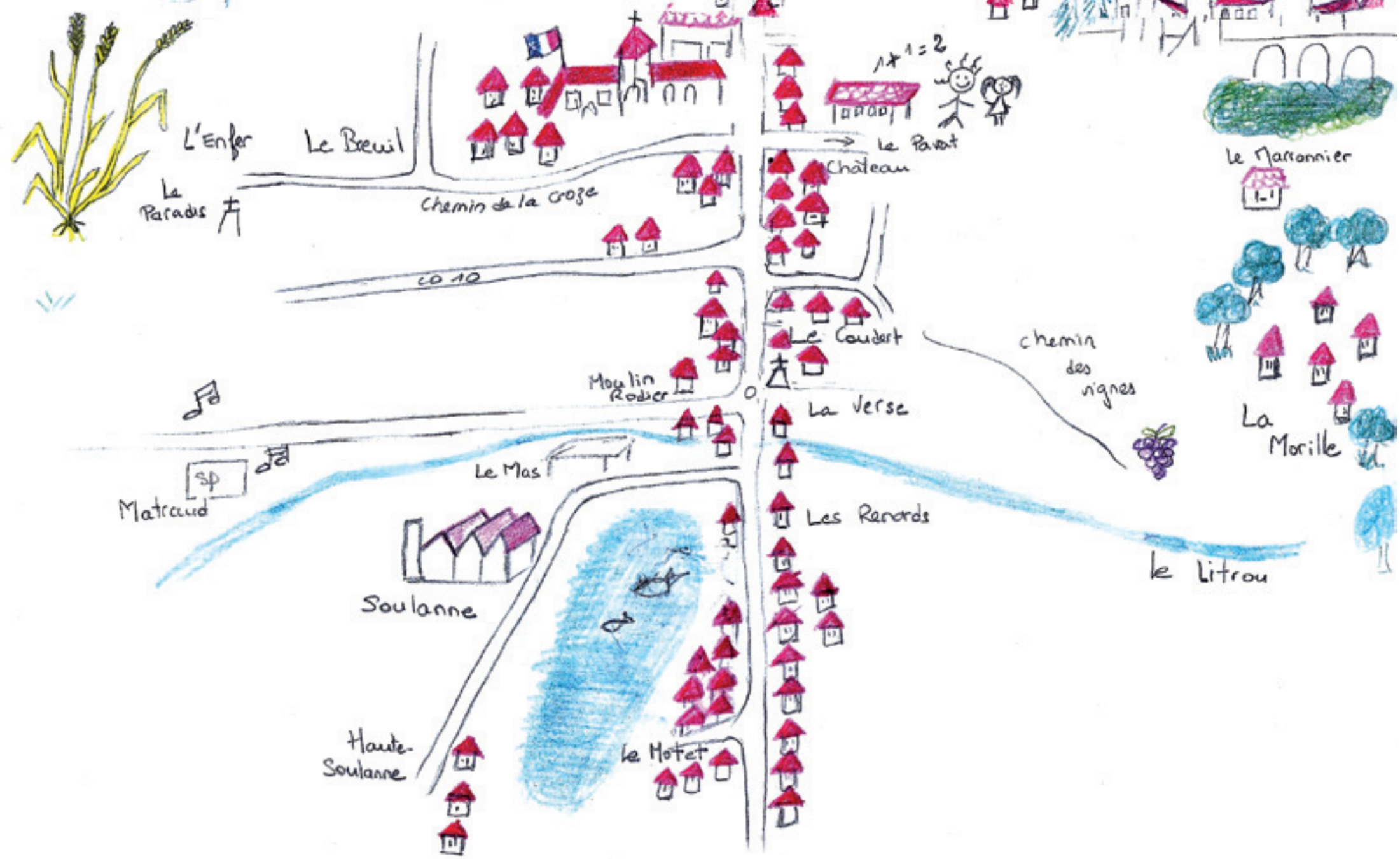

échelle : Farfelue

MPR

Salle polyvalente

- SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

Afin de sécuriser l'accès à la salle polyvalente, nous avons souhaité intensifier le début de la zone 50 km/h pour les véhicules venant de Moissat :

- L'impact visuel a été accentué avec le rétrécissement de la chaussée et la mise en place de bornes réfléchissantes.
- La pose de bandes rugueuses marque l'impact sonore.

- AMÉNAGEMENT :

Pour permettre un meilleur accès sur l'arrière de la salle, pour améliorer l'esthétique et faciliter l'entretien de celle-ci, du gravillon a été posé sur les pourtours.

L'éclairage extérieur améliore également le confort d'utilisation.

Limitation de vitesse

La limitation de vitesse a été modifiée sur 2 portions du réseau routier :

- sur la D10, de l'entrée de l'agglomération (côté Pontaret) jusqu'à la salle polyvalente

- sur la route de Soulane (derrière l'étang), la route de Soulane est interdite au plus de 3 tonnes 5.

Elle est maintenant limitée à 50 km/h.

Nettoyage des façades de l'église et de la mairie

Au fil des années, des végétaux se développaient sur les façades de l'église et de la mairie. Afin d'éviter leur envahissement et la détérioration des murs, une partie de l'équipe municipale s'est occupée de nettoyer les façades et en a profité pour faire l'entretien des chenaux.

Entretien des végétaux autour de l'église

Courant février, les arbres de la place de la mairie ont été taillés par une entreprise spécialisée.

A l'automne, des plantations de végétaux ont été réalisées derrière la mairie.

Entretien du cimetière

N'ayant plus d'utilité et son état étant dégradé, le cabanon situé en bas du cimetière a été détruit.

Coupe de bois sur la commune

Pour l'entretien de certaines parcelles et de certains fossés, une vente de bois a été organisée.

Chaque lot a été attribué par tirage au sort et coupé par son bénéficiaire.

Nettoyage du Breuil

Suite au remblai d'une partie du Breuil lors des années précédentes, nous avons souhaité aplanir le site et lui restituer un environnement agréable.

Nous vous rappelons que tout dépôt de matériaux ou autre y est strictement interdit sous peine de poursuites.

Réfection des fossés

2000 m de fossés ont été refaits ou entretenus.

ZONES CONCERNÉES :

Création de fossés et réfection du chemin des Bregères à la Berthelaye et du chemin des Bregères à chez Farioux.

Ceci permet l'évacuatin des eaux pluviales « EP » dans le ruisseau (Le Guizoux) alors qu'avant elles descendaient dans le hameau des Courtioux et terminaient à la station d'épuration. Pour le bon fonctionnement et la pérennité de celle-ci, il est aujourd'hui essentiel d'y limiter l'arrivée des EP.

Nettoyage des fossés vers le creux de Mège et vers chez Durantin

Pour cette partie, le but est l'amélioration de l'état des chemins et prés juxtaposés.

Cette réfection de fossés entre dans un programme d'entretien qui sera réparti sur la durée du mandat toujours dans la mesure des possibilités de la commune.

École : réfection d'une salle de classe, installation de toilettes intérieures et amélioration de l'isolation

Dans le programme de la modernisation et de la mise aux normes actuelles des trois salles de classe, cette année c'est celle de CP/CE1 qui a été entièrement repensée et rénovée. Au-delà des améliorations esthétiques, l'électricité a été optimisée (plus de prises, accès internet, un éclairage plus adapté…) et la classe a été isolée.

Les élèves et leur enseignante profitent aussi d'un nouveau mobilier.

Dans le cadre du PPMS (plan particulier de mise en sureté), il a été décidé d'installer de nouvelles toilettes dans le hall d'entrée. Cette nouvelle installation complète celles qui se trouvent à l'extérieur, dans la cour.

Aussi, dans l'objectif d'une meilleure isolation, le vestiaire du cycle 3 a été entièrement isolé et, pour les classes de CP/CE1 et CE2/CM1/CM2, des volets électriques sont venus compléter les fenêtres posées il y a 3 ans.

Suite à l'annonce dans le « Petit Ravellois », les anciens bureaux d'école ont été vendus (10 €) prioritairement aux habitants de la commune.

La bibliothèque se modernise

Courant 2016, la communauté de communes « Entre Dore et Allier » va équiper toutes les bibliothèques de nouveaux mobiliers : étagères, présentoirs, coussins de lecture…

La modernisation de la bibliothèque vous permettra de consulter confortablement les nouveautés, les coups de cœur ou autres livres que vous pourrez ensuite emprunter et ce, toujours gratuitement.

Suite à ces changements, nous souhaitons offrir une animation ouverte à tous dans le but de vous faire ou refaire découvrir les services de la bibliothèque mais aussi pour partager des moments joviaux et conviviaux.

Grâce à l'investissement de la com-com, nous avons le choix entre 3 rendez-vous :

1. Un rendez-vous autour des jeux de société. L'objectif : se réunir quelque soit votre âge, seul ou accompagné autour d'une table et vous inviter à jouer ! Jeux de compétition, collaboratifs, d'ambiance, de rapidité, d'imagination… chacun pourra y trouver son compte !
2. Un rendez-vous pour partager ensemble des histoires ! Petites et grandes oreilles seront conviées à être bercées par la douce mélodie d'une histoire !
3. Un rendez-vous autour d'une veillée. Vous serez invité à tricoter pour apporter votre pierre à l'édifice du projet « Tricotons la ville » !

Afin de répondre au mieux à vos envies, nous souhaiterions connaître vos préférences.

Vous pouvez en faire part, directement à Christian, bénévole à la bibliothèque le mercredi matin de 10 h à 11 h 30 ou en mairie. Lors de votre rencontre avec Christian, profitez-en pour faire votre carte de bibliothèque, elle est gratuite !

Grâce à votre carte de bibliothèque, vous pourrez accéder à toutes les bibliothèques du réseau, en plus de celle de Ravel, et vous pourrez emprunter ou rendre des livres, CD, DVD, où vous le souhaitez.

Une navette documentaire sera prochainement mise en place pour assurer ce service.

QUE VOUS APPORTE L'INFORMATISATION ?

L'informatisation de la bibliothèque permet de connaître vos goûts et de pouvoir vous proposer des documents suivant vos envies de lecture !

Depuis quelques mois, il est possible de :

- vous renseigner sur la présence d'un livre sur le réseau intercommunal
- vous proposer des réservations
- au fonds documentaire, de livres, CD ou DVD

Effectivement, en 2015, afin de recenser tous les livres présents sur le réseau, le fonds documentaire ainsi que les 12 autres bibliothèques ont été catalogués.

D'autres améliorations arriveront dans les prochains mois.

Pour suivre l'actualité de la bibliothèque et des bibliothèques intercommunales :

www.ravel63.fr :
rubrique service puis bibliothèque
facebook : La Future Mediatheque Intercommunale

Les bénévoles qui souhaitent agir pour le développement et la pérennité de la bibliothèque peuvent se faire connaître auprès de Christian ou à la mairie. L'élargissement des créneaux horaires est tout à fait envisageable.

Réfection des voiries

Comme l'an dernier, c'est une partie de l'équipe municipale qui s'est occupée d'entretenir une partie de la voirie, avec de l'enrobé à froid, dans les hameaux suivants :

- Le Grain, Le Pavat (route du château), Les Marronniers, Le Chêne Vert (Le Cros), Les Auriaux, Chez Vialon et au bout du Paradis (ancienne route de Moissat)

Actualités : NOS COMMERÇANTS...

C'est maintenant dans le centre bourg que se trouvent nos commerçants. Fin 2015, c'est une toute nouvelle coiffeuse qui est venue s'installer place du 14 juillet. Nous lui souhaitons la bienvenue. Jeunes, dynamiques et plein d'ambition, nos commerçants méritent que vous les connaissiez (peut-être) mieux…

« LA BOULANGE D'ANTAN »

Pains et pâtisseries, voilà 10 ans en février que Guillaume les confectionne de façon artisanale.
Il nous dit que c'est grâce à sa clientèle, qui a su l'accueillir dès son arrivée et rester fidèle, qu'il s'est attaché à Ravel.
Aujourd'hui, il veut profiter de cet anniversaire pour remercier tous les gourmands et gourmets en organisant un tirage au sort avec de nombreux lots, sur bulletin de participation.
A savoir, Guillaume vous propose aussi un rayon bonbons, épicerie (demandez-lui ce qu'il vous manque et il saura le trouver…) et également sandwich/boisson.
Pour toutes vos commandes, il vous remercie de les passer minimum 48 h à l'avance.
Et comme il souhaite que votre boulangerie reste un lieu incontournable du village, il vous donne rendez-vous pour les 20 ans !

Tél. 04 73 68 50 18

« CHEZ L »

Voilà plus de 4 ans que Patricia a ouvert le bar « Chez L »
Elle a débuté son activité avec le bar, les journaux et les repas ouvriers. Elle a ensuite développé son activité en élargissant son rayon presse (des quotidiens à la presse jeunesse/ado, en passant par les hebdomadaires) en proposant des cadeaux (BD, gadgets…). Elle assure le dépôt de pain le lundi et élabore aussi des repas de groupe (sur réservation).
Plus récemment, toujours avec la volonté de toujours mieux vous accueillir et vous servir, Patricia propose un service de dépôt de cordonnerie, de vente de timbres, d'enveloppes et photocopies. Elle est aussi détaillant de produits de la Française des jeux.
De façon ponctuelle, pour animer notre village, elle organise des soirées festives (karaoké, fête de la musique…)

Tél. 09 81 11 39 75

« PINK'HAIR »

Après 7 ans d'expérience dans la coiffure, 2015 est pour Amandine une année faste.

En février elle ouvre son premier salon de coiffure à Sermentizon et c'est à Ravel, le 10 novembre qu'elle ouvre son 2e salon.

Amandine coiffe les hommes, les femmes et les enfants.

Pour vos cadeaux, vous trouverez des bijoux fantaisies, des foulards, des écharpes… et des bons cadeaux.

Horaires d'ouverture :
Mardi 9 h - 18 h (non stop) • Mercredi 9 h - 12 h
Jeudi 9 h -12 h • Samedi 13 h - 16 h

Tél. 09 81 45 04 88

ETAT CIVIL

Du 1er décembre 2014 au 1er décembre 2015

Naissances

- Camille, Marie-Louise DAUPHIN, née le 12 décembre 2014 (Moulin Rodier),
- Lilou CHADORGE, née le 02 janvier 2015 (le Bourg),
- Mélina HUANT, née le 04 janvier 2015 (Les Auriaux),
- Micha GOURGOUILLON, né le 09 janvier 2015 (Le Motet),
- Anouck BERTHON, née le 27 janvier 2015 (Les Renards),
- Gabriel Hugo GERARD, né 03 février 2015 (Le Bourg),
- Louis, Jean-Claude COURTY, né le 28 avril 2015 (Le Bourg),
- Bastien, Maurice, Pierrot VOGRIG, né le 22 mai 2015 (Route du Château),
- Antonin DORCHIES, né le 1er juin 2015 (Chemin des Granges),
- Antoine Mattéo BOYER, né le 30 juin 2015 (Les Auriaux),
- Elian APPARAILLY, né le 09 août 2015 (Le Motet),
- Lya SERRE, née le 7 septembre 2015 (Ancienne Route de Moissat).
- Dorian BRASSIER, né le 13 octobre 2015.

Mariage

- Le 27 juin 2015, Melle Sarah DEYVAUX-GASSIER et M. Jean-Noël PAGET,
- Le 15 août 2015, Melle Aline BOUQUEREL et M. Loïc DENOMAISON.

Décés

Nous précisons que les décès ne sont connus par les services administratifs que lorsqu'un acte de transcription est transmis en Mairie.

- Michel MARECHAL, décédé le 27 février 2015,
- Jean-Pierre MARTINON, décédé le 20 aout 2015,
- Thierry GILBLAS, décédé le 17 octobre 2015

Associations

La richesse de la vie associative contribue au dynamisme de notre commune. Pour poursuivre leurs actions les associations vivent grâce à vous et à l'énergie des bénévoles.

Si vous aimez la convivialité, le partage, si vous pensez que pour s'aider soi-même, il faut aider les autres, n'attendez plus, contactez une de ces associations, elles seront ravies d'accueillir de nouvelles ressources.

Notre village compte 14 associations, il y en a forcément une qui doit vous intéresser.

- **Actisouffle** Sébastien Pieropan
- **Amicale laïque** Olivier Fayol
- **Amicale des sapeurs pompiers** Régis Raffaitin
- **Arts et patrimoine** Jean-Michel Verdier
- **Comité de Jumelage** Isabelle Trajcev
- **Comité d'organisation marché potiers** Fabrice Féry
- **Forme et variations** Anne Fourgeaud
- **Les Gaulois verts** Elisabeth Gueho
- **Latino danses** Sonia Rochez
- **Pétanque ravelloise** Patricia Ollier
- **Société de chasse** Philippe Bernard
- **Société de pêche** Daniel Filliol
- **Tennis Club** Frédéric Schneider
- **Vivre et Sourire** Yvette Brousse

Vous pouvez trouver plus de renseignements sur ces associations sur notre site internet.

Pour aller plus loin :

- **Ligue contre le cancer** : pour Ravel antenne Thiers Lezoux - Martine Duclaux 04 73 53 18 25

Culture

Il était une fois…Marianne et Florence Hénon, deux sœurs âgées respectivement de 21 et 19 ans. Elles ont en commun une passion : l'écriture. L'an dernier chacune a publié son roman : « Mahe » pour Marianne et « Les larmes du crime » pour Florence.

Nous avons rencontré ces deux jeunes femmes pleines de talent.

Leur goût pour l'écriture a commencé pour toutes les deux à l'école primaire avec Mme Souleyras et M. Fargette ! Très tôt, elles écrivent aussi « des petites histoires » qu'elles offrent à leurs parents. Et puis, elles ont l'exemple de « papa » qui écrit et a publié divers ouvrages.

Alors, serait-ce une histoire de génétique ? Pas seulement…

Marianne lit beaucoup, surtout des romans d'héroic fantasy, Florence nous avoue ne pas aimer lire « surtout des livres qui font plus de cent pages ! C'est pour ça que le mien ne les atteint pas, je préfère écrire ». Et voilà, pour chacune l'idée d'écrire un livre prend forme « pour s'amuser » un roman fantastique pour Marianne et un policier pour Florence et surtout pas sur « la vie quotidienne on déteste ! » nos deux lycéennes, de l'époque, ont un besoin d'évasion même pendant les cours… Marianne commence à écrire pendant les cours d'allemand et Florence pendant les cours de philo !! (exemple à ne pas suivre, il est recommandé d'écouter le professeur…). Marianne met une année pour écrire « Mahe », Florence un an et demi pour « les larmes du crime ». Papa, toujours présent relit les manuscrits, corrige les quelques fautes (les dictées de Mme Souleyras et M. Fargette ont bien moins passionné nos jeunes écolières que les rédactions…).

Et maintenant comment trouver un éditeur ?

Sur Internet bien sûr ! Marianne et Florence cherchent (chacune de son côté) un éditeur qui accepte de recevoir les manuscrits par le net, elles lisent les critiques et se lancent, chacune avec un éditeur différent.

Un beau jour (pas le même), les réponses arrivent via monsieur le facteur. Une première lettre adressée à Claire Roth chez M. et Mme Hénon, Claire Roth est le nom de la grand-mère maternelle et oui Marianne voulant passer incognito a choisi son troisième prénom et le nom de jeune fille de sa maman comme pseudonyme ! « maman » n'en croit pas ses yeux. Quant à Florence elle est absente quand la réponse tant attendue arrive et la surprise est tellement grande qu'elle croit que « maman me fait marcher ! ». Après quelques échanges avec leurs éditeurs, les livres sont enfin sous presse : celui de Florence paraît fin 2013, pour Marianne c'est début 2014.

Commence alors la promotion des livres : des séances de dédicaces dans les librairies de Cournon, de Lezoux, une troisième dans un hypermarché à Lempdes (pas ensemble cette fois ci), la première interview par un quotidien régional et surtout la première participation au salon du livre à Dorat (la deuxième a eu lieu en novembre dernier) où nos jeunes talents sont intimidés : « il est plus facile pour nous d'écrire que de parler aux gens surtout pour leur vendre nos livres ». Et des livres, au cours de cette année, elles en ont vendues une petite centaine chacune.

Et maintenant ?

Marianne, pardon Claire, a fini d'écrire le tome 2, il est en cours de relecture (toujours auprès de « papa »), le tome 3 et dernier est déjà dans sa tête. Quant à Florence elle est en train d'écrire la suite des aventures japonaises de son héroïne Maeva, tout en sachant qu'un troisième roman est déjà écrit et attend tranquillement son tour !

Elles sont jeunes, il est vrai, mais « aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années » Pierre Corneille.

Nous félicitons nos deux romancières Ravelloises et si vous avez envie de les encourager, procurez-vous leurs livres en librairie, vous pouvez également aller directement à leur rencontre chez elles (c'est la dernière maison juste avant Pontaret sur la droite) pour acheter ces deux romans, vous passerez un agréable moment !

LES LARMES DU CRIME :

« Pour suivre leurs parents respectifs, gros industriels de l'électronique, deux jeunes françaises, Maeva et Alice se sont retrouvées scolarisées dans une petite ville du Japon du nom de Nara. Mais la quiétude de leur lycée va être perturbée par le meurtre d'un de leurs camarades. Près de son corps, Maeva va découvrir une lettre de menaces qui sous-entend qu'une sourde vengeance poursuit sa classe. S'ensuit alors une série de crimes, plus élaborés et machiavéliques les uns que les autres, qui décime petit à petit son effectif. Alors que la police piétine, Maeva, aidée de ses amis, va mener l'enquête, accumuler et recouper les indices, pour établir une liste de suspects, qu'elle va ensuite s'efforcer de réduire petit à petit, jusqu'à ce que le coupable soit enfin démasqué. Mais l'affaire est-elle finie pour autant ? »

MAHE :

« Mahe, accompagnée d'un drôle de chien télépathe, arrive un beau matin à la cité Mercure avec l'espoir d'y être admise parmi les mages de lumière. Son intégration, difficile, l'amène à rencontrer Dilan, jeune homme brillant mais en opposition avec tout le monde, qui quitte bientôt la ville pour aller libérer Sellow, un démon maudit qui lui assurerait le pouvoir absolu. Mais pour cela, il faut trouver six artefacts, dispersés dans le pays et savamment dissimulés. Ses recherches, et la volonté farouche des mages de lumière de l'empêcher d'atteindre son objectif, donneront lieu à des affrontements où chaque adversaire libérera sa magie dans des combats sans pitié. »

ÉGLISE NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION RAVEL/SALMERANGE

L'église est classée sur la liste des Monuments Historiques (MH) par arrêté du 3 septembre 1912.

Les techniques de construction

Elles restent typiquement gothiques avec tout de même quelques attaches romanes (parmi d'autres : les décors sculptés des chapiteaux et des modillons).

Ce constat, renforcé par le fait que Notre Dame de Salmerange n'ait pas été édifiée dans l'espace immédiat du château nous laisse supposer qu'elle occupe un site plus ancien que celui de Ravel.

Certains regroupements de récits et d'écrits nous emmènent à établir la chronologie du bâtiment de la manière suivante :

1°) édifice de fondation romane

2°) (re)construction au cours de la seconde moitié du XIIIe au début du XIVe siècle pour le chœur et le transept puis au cours du XIVe et XVe siècle pour la nef.

3°) adjonction d'un beffroi au-dessus de la seconde travée vers 1526.

4°) (re)construction d'un clocher entre 1858 et 1860 et installation de l'horloge en 1872

5°) la sacristie en 1902

La construction de l'édifice est en arkose issue des carrières* de Ravel.

**Même si à l'heure actuelle, elles ne sont plus exploitées, on peut encore les deviner dans les bois de la commune. Pierres qui ont aussi servi à l'édification du château et à d'autres édifices religieux du département.*

De dimension assez modeste, l'église révèle un plan relativement exceptionnel mais il faudra attendre son classement aux monuments historiques pour prendre conscience de sa vraie valeur.

Le plan trilobé du chœur de l'église, semble être une réplique réduite du modèle réalisé par Jean Deschamps, architecte de la cathédrale de Clermont- Ferrand.

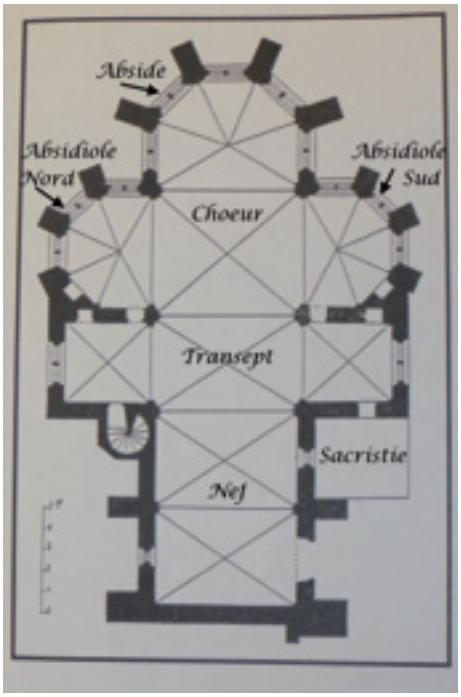

L'architecture intérieure

Le chœur comprend 1 abside et 2 absidioles

Ils comprennent chacun une voûte avec une architecture semblable

Chaque arc de voûte repose sur un chapiteau sculpté lui-même posé sur des supports identiques. Chaque clef de voûte est également sculptée.

La thématique des sculptures est essentiellement constituée de masques humains et de monstres zoomorphes. Nous retrouvons également quelques motifs végétaux.

Les voûtes et supports du transept reproduisent ce que nous avons vu dans le chœur.

Avec leurs 13 baies, le chœur et le transept sont abondamment « mis en lumière»

La nef est plus obscure car elle comprend seulement 2 fenêtres ce qui produit un contraste saisissant.

Sur l'ensemble des vitraux, trois sont classés monuments historiques

Un dans la sacristie du XIIIe siècle déplacé, restauré en 1902 et classé MH le 21/11/1902

Deux dans la nef du XIVe siècle, restaurés en 1899 et 1900 et classés MH le 20/06/1911

Les autres vitraux datent de la fin du XIXe siècle. Lors de la restauration des vitraux, le mauvais état et le peu de valeur artistique des autres verrières laisse pressentir qu'Adrien Baratte (peintre verrier) n'avait pas d'autre choix que de les reconstituer.

Une partie du mobilier est également classé monument historique :

- **Bénitier :** classé MH en 1908, pierre du XIIe siècle avec un décor en demi relief de l'époque romane.

- **Banc seigneurial :** classé MH en 1982, en bois peint du XVIIIème siècle. Décoré de motifs héraldiques et de rinceaux de feuillages peints en camaïeu. On retrouve le même décor au château dans la chambre du roi

Autres témoignages plus discrets du passé

Dans le chœur, au niveau de la porte d'entrée actuelle, existait un réduit (détruit dernière décennie XIXème siècle) dont on voit encore l'existence grâce à la structure extérieure de l'encadrement de la porte.

Un autre réduit existait côté Nord. Aujourd'hui, côté extérieur, la porte est murée et à l'intérieur, dans le chœur, elle est condamnée.

Dans l'absidiole sud, une niche avec un trou d'évacuation laisse penser qu'il s'agissait d'un baptistère.

La porte murée située en face de l'entrée principale sur la façade nord de l'édifice laisse supposer « d'une porte des morts ».

Le plan cadastral le plus ancien (1834) indique l'existence d'un cimetière à l'emplacement de l'actuelle place, ce qui laisse supposer le déplacement du cimetière du nord au sud.

A l'extérieur, sur le pan sud de l'absidiole sud, un arc surbaissé marque certainement l'emplacement d'un enfeu réservé dans l'épaisseur de la maçonnerie.

Dans un des placards du transept, un décor peint est purement décoratif et difficile à dater.

A côté de la porte actuelle de la sacristie, on devine une ouverture aujourd'hui murée. (Nous n'en connaissons pas l'utilité)

Un trou ménagé dans l'épaisseur du mur du portail d'entrée, suggère que les vantaux pouvaient être bloqués de l'intérieur.

Et ce que l'on ne voit pas…

L'accès aux combles se fait par l'escalier de la tourelle.

Une dalle bétonnée recouvre celle-ci ainsi que le couloir menant au clocher. Ceci est le résultat probable des travaux de réfection de la toiture en 1914 qui ont emmené la tourelle à perdre son couronnement. (Peut-être un campanile)

Dans le beffroi, sur le bâti protégeant la câblerie de l'horloge, il existe un décor peint sur lequel est représenté une vue simplissime du château de Ravel et une frégate que l'on peut mettre en relation avec l'amiral d'Estaing. (Photo ci-dessus).

POUR ALLER PLUS LOIN

L'horloge

Le mécanisme de l'horloge a été installé dans la nef en octobre 1872. Elle pouvait fonctionner 7 jours sans être remontée. Un cadran était installé sur la façade du clocher.

Les cloches

La charpente du beffroi porte deux cloches portant chacune des inscriptions et ayant chacune un parrain et une marraine.

Une grosse cloche datant de 1816 qui sonnait les heures et ¼ d'heure

Une petite cloche datant de 1897 qui sonnait les ½ heure et les ¾ d'heure.

Merci à Coralie Courbet qui nous a permis de nous appuyer sur la thèse qu'elle a faite en 1995 et à René Brousse pour ses explications sur l'horloge.

L'ÉGLISE ET LA RÉVOLUTION

Dans un état des lieux de 1858, dans lequel est joint un projet d'édification du clocher et de reconstruction du beffroi, nous retrouvons que la perte de ce beffroi (flèche et fenêtres) est du aux évènements politiques de la révolution de 1789.

Le saviez-vous

Pourquoi Ravel-Salmerange ?

L'origine du nom Salmerange provient peut-être de l'association de « sals » (mot du XII au XVIe siècle pour le saule) et de « marage » (adjectif en relation avec les lieux marécageux).

L'origine du nom Ravel vient de revel qui voulait dire rebelle (Revel, qui est le 1er seigneur à occuper le château en 1147).

Au moyen âge, le bourg de Ravel-Salmerange est certainement constitué de deux agglomérations principales.

Cette nomenclature caractérise les deux cadres essentiels de la vie rurale médiévale, avec d'une part la paroisse, et d'autre part la châtellenie. Salmerange aurait eu pour centre l'église et Ravel le château.

Patrimoine

Notre village a, outre son église et son château, un patrimoine bâti assez diversifié : des maisons de vignerons avec des estres, des pigeonniers, des puits, des croix, des lavoirs et des fours.

Cette année nous allons nous intéresser plus particulièrement aux fours

S'ils ont peu à peu perdu de leur utilité, avec l'arrivée du boulanger, certains hameaux les ont conservés, entretenus, restaurés et les allument plusieurs fois par an, c'est le cas pour le four des Courtioux ; on se régale avec la daube du CCAS qui a mijoté plusieurs heures sous la surveillance d'un de nos adjoints, mais aussi avec les châtaignes de la randonnée de l'amicale laïque…Le four du village des Auriaux nécessitera quelques travaux avant de pouvoir servir à nouveau.

Nous avons aussi un four au village des Géries qui lui, demandera plus d'attention. Le village du Grain a aussi un four qui sert de temps en temps.

Le four du hameaux de La Morille, longtemps enfoui sous les ronces, connaît une renaissance grâce à l'association « Arts et Patrimoine de Ravel ». En effet, depuis quelques mois ses membres se réunissent une à deux fois par mois pour le restaurer. Les travaux vont bon train et on espère le voir en service dès le printemps.

Autrefois, de manière générale on appellait ce four villageois un four banal. Banal est une lointaine référence au droit du Moyen Âge. ''Ban'' signifie ''astreinte''. Le four banal était celui que le seigneur avait fait construire et qui était obligatoire. On ne pouvait cuire son pain ailleurs. La raison principale en était la sécurité contre le feu, ce grand ennemi des temps passés, terrible à des hameaux construits en bois et n'ayant pour l'éteindre que les seaux d'eau apportés de la fontaine. Une à deux fois par semaine (suivant le nombre d'habitants dans le hameau) le four était allumé 24 h sur 24 et les familles utilisaient ''le temps de four'' qui leur était attribué afin de cuire leur pain. En plus, c'était un lieu de rencontre très prisé, car la chaleur près du four était bénéfique à tous.

Les installations banales (fours à pain, moulins, pressoirs), ne doivent pas être confondues avec des installations communautaires, beaucoup plus courantes et dont la gestion revenait à la collectivité.

Restauration du four du hameau de La Morille

Le saviez-vous ?

Les banalités sont, dans le système féodal, des installations techniques que le seigneur est dans l'obligation d'entretenir et de mettre à disposition de tout habitant de la seigneurie. La contrepartie en est que les habitants de cette seigneurie ne peuvent utiliser que ces installations seigneuriales, de manières payantes. Ce sont donc les monopoles technologiques.

Les principales banalités sont : le four banal, le moulin banal, le pressoir banal, le marché aux vins .

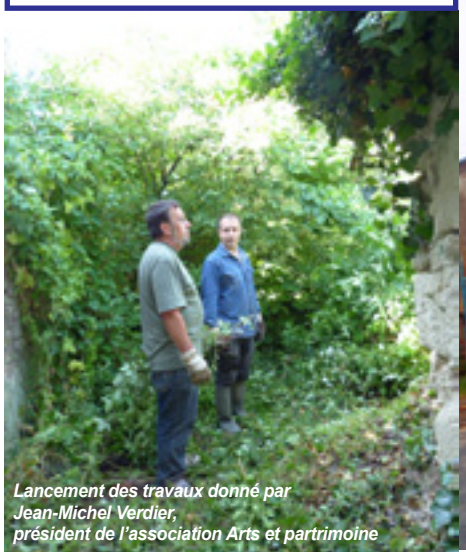

Lancement des travaux donné par Jean-Michel Verdier, président de l'association Arts et partrimoine

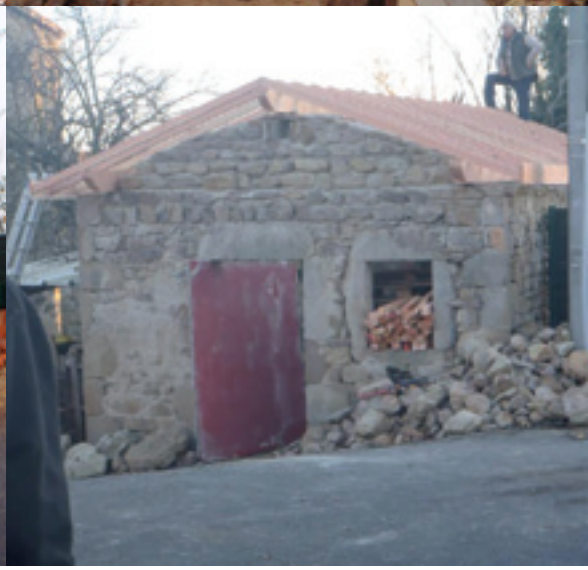

Retoursur2015

Le téléthon

Repas de Noël du CCAS

Empoissonnement de l'étang

Les sportifs sont toujours là

Repas du tennis

Rando de l'amicale laïque

Grand prix de Ravel à Vichy

Cérémonie du 8 Mai

Carnaval

Dépôt légal 1er trimestre 2016
Directeur de la publication : Didier BLANC
Comité de rédaction, photos : B. PIEROPAN, MP RIBES, JM VERDIER, A. VILLENEUVE.
Imprimerie Fusium